

Annick Lepetit

Députée de Paris
Adjointe au Maire de Paris
Chargée des Déplacements,
des Transports et de l'Espace Public
Conseillère de Paris 17^e arrondissement
AL/BP/AL

Paris, le **29 AVR. 2009**

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Monsieur Bertrand Delanoë, Maire de Paris, sur les nuisances occasionnées autour d'un monument historique classé et lieu de culte, suite à l'organisation d'une brocante de Noël sur les trottoirs entourant Notre Dame de Compassion place du Général Koenig, à l'angle de l'avenue d'Aurelle de Paladines et de l'avenue de la Porte des Ternes.

J'ai pris connaissance avec le meilleur intérêt de vos remarques et vous informe que j'ai saisi la Direction de la Voirie et des Déplacements afin que votre demande fasse l'objet d'une étude attentive.

Lors de l'instruction du dossier de la dernière brocante, la Direction de la Voirie et des Déplacements avait demandé le maintien du cheminement des piétons en toute sécurité, en toute circonstance, et le libre accès au parvis de la Chapelle.

La présence de structures sur le parvis de la Chapelle de la Compassion encombrant ainsi l'entrée de l'édifice et de divers obstacles dans l'axe des passages piétons, empêchant la libre circulation piétonne en toute sécurité et obérant les accès aux personnes à mobilité réduite, nous a conduit à émettre un avis défavorable à la brocante qui devait se dérouler du 11 au 13 avril 2009.

En espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous



Annick LEPETIT

Madame Janine REGNAUD
Présidente
Association de Sauvegarde de l'Environnement
Maillot Champperret
9, bld de Dixmude
75017 PARIS